

# OPÉRATION TRANQUILITÉ SÉNIORS

UN DISPOSITIF DE PROXIMITÉ



## POUR QUI ?

Pour vous séniors ou bien pour vos parents qui souhaiteraient bénéficier d'une sécurité et d'une vigilance accrues de la gendarmerie ou de la police nationale



## POURQUOI ?

Afin de prévenir des vols, sécuriser votre domicile, vous rassurer et répondre à vos sollicitations plus rapidement



## COMMENT ?

En vous inscrivant ou en inscrivant votre parent auprès de la brigade de gendarmerie ou du commissariat de police le plus proche du domicile du bénéficiaire



## QUAND ?

Durant n'importe quelle période de l'année. En signalant votre absence, des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile et prendre contact avec la personne inscrite



SCANNEZ NOTRE QR CODE  
POUR PLUS DE CONSEILS